

# «La globalisation a déstructuré les élites économiques»

**ENJEUX** • Avec la globalisation et la financiarisation de l'économie, les élites économiques suisses, autrefois unies et puissamment organisées, connaissent une restructuration. De nouveaux dirigeants au profil cosmopolite apparaissent, reflétant le bouleversement de l'organisation du patronat et de ses rapports au politique. Des chercheurs de l'Université de Lausanne se sont penchés sur la question.

«En juillet 2015, Tidjane Thiam devenait directeur général du Crédit Suisse. Une telle nomination aurait été impensable il y a 30 ans», constatent les chercheurs André Mach, Thomas David, Stéphanie Ginalska et Felix Bühlmann, de l'Université de Lausanne. Dans un récent ouvrage, ils se sont intéressés à l'évolution du profil sociologique des élites économiques suisses, de leur organisation et de leurs rapports au pouvoir politique depuis 1910, en étudiant les dirigeants - CEO et membres des conseils d'administration - des 110 plus grandes entreprises et des principales organisations patronales suisses. Ils constatent d'importants changements, notamment à partir des années 90. André Mach a répondu à nos questions.

**Vous soulignez que le traitement des élites économiques par la presse donne souvent l'impression qu'elles doivent leur succès à leurs qualités personnelles et à leur mérite. Votre ouvrage en donne une vision quelque peu différente...**

**ANDRÉ MACH** La presse dépeint souvent les dirigeants économiques sans aborder leur origine sociale ou ce qui a favorisé leur carrière. Il s'agissait pour nous d'effectuer une analyse systématique de leurs profils et parcours. Nous avons notamment observé que, jusque dans les années 80-90, ils ont des traits communs marquants. Ce sont des hommes suisses issus de la moyenne à grande bourgeoisie, souvent descendants de la famille fondatrice de l'entreprise, qui ont un grade d'officier à l'armée, et qui ont suivi une formation en droit ou dans les sciences de l'ingénieur. Même si certaines entreprises sont très internationalisées, leurs dirigeants correspondent plus ou moins à ce profil.

**Vous décrivez également comment ces élites sont organisées et influencent le processus politique...**

Une autre caractéristique du patronat helvétique est son haut degré de cohésion

et d'organisation. Sur le plan économique, les interrelations entre conseils d'administration, notamment des grandes banques et du secteur industriel, sont fortes. Il y a aussi des organisations patronales très puissantes et très impliquées en politique. Un certain nombre de dirigeants font une carrière politique au niveau fédéral ou cantonal. Par ailleurs, il y a une collaboration étroite des élites économiques avec l'administration, notamment à travers certaines commissions extraparlimentaires actives dans la préparation ou la mise en œuvre de la législation. Le système suisse de démocratie directe, avec la menace du référendum notamment, a paradoxalement eu pour conséquence de générer ces lieux semi-officiels de concertation à l'abri des regards de la population. Les milieux patronaux y sont particulièrement bien représentés.

**Ce fort pouvoir des élites économiques est-il spécifique à la Suisse?**

La faible professionnalisation et les moyens limités du parlement et de l'administration ont contribué, historiquement, à leur influence particulièrement importante. Avec leurs capacités d'expertise et leurs moyens financiers, elles ont le pouvoir d'influencer le contenu de la législation. Les faibles ressources des acteurs publics renforcent les acteurs privés.

**Il y a un changement dans les années 90. Que se passe-t-il?**

Avec l'internationalisation et la financiarisation de l'économie, les grandes sociétés recrutent de plus en plus, dans leurs instances dirigeantes, des étrangers ou des Suisses qui ont un parcours international. Ces nouveaux dirigeants proviennent plutôt de formations en économie ou en gestion d'entreprise. Ils sont moins investis dans les organisations patronales et moins connectés avec la politique. L'importance du niveau natio-

nal diminue pour les grandes sociétés. Leurs relais directs au parlement deviennent moins nombreux. Elles désinvestissent aussi les associations patronales traditionnelles et développent leurs propres stratégies de lobbying et de relations publiques.

En parallèle, on observe une certaine professionnalisation du parlement, notamment avec l'amélioration de l'indemnisation des parlementaires et la création de commissions parlementaires spécialisées. Les commissions extraparlimentaires deviennent aussi moins opaques.

**Vous observez aussi des divisions dans le monde patronal...**

Effectivement. Alors que pendant longtemps les milieux patronaux présentaient un front uni, des tensions apparaissent entre les grandes entreprises internationalisées et celles tournées vers le marché national et entre l'industrie et la finance. Les banques, notamment, renforcent leur présence sur le marché international et se désengagent du secteur industriel, avec pour conséquence un déclin des forts liens de cohésion du patronat. Il y a aussi des désaccords entre les partisans de stratégies visant la maximisation de la valeur actionnariale (idée qu'il faut mieux rémunérer les actionnaires, qui se répand au niveau mondial dans les années 90) et les dirigeants industriels privilégiant les stratégies de développement de l'entreprise à long terme.

**En fait vous constatez l'impact de la globalisation sur les élites économiques...**

Oui. Elle a un effet de déstructuration des élites économiques nationales. Jusqu'aux années 80-90, le patronat suisse était assez homogène et bien coordonné. Avec la globalisation, les dirigeants sont beaucoup moins ancrés localement, et les grandes entreprises ont moins de liens directs avec les autorités.



«Il y a 30 ans, la nomination de Tidjane Thiam à la tête du Crédit Suisse aurait été impensable», soulignent les chercheurs de l'Observatoire des élites suisses, intégré à l'UNIL.

Michael Buholzer

**Faites-vous un lien entre ce phénomène et la montée des nationalismes conservateurs un peu partout?**

En Suisse, l'UDC a tenu très tôt un discours nationaliste et anti-UE qui a mobilisé surtout des patrons de PME et les milieux agricoles, qui se sentent menacés par la globalisation. Même si l'UDC comporte aussi quelques représentants du secteur financier.

La montée des partis populistes conservateurs ailleurs peut aussi être interprétée, à mon avis, comme une réaction aux effets d'un capitalisme globalisé et financiarisé. Une partie du salariat, mais aussi du petit patronat, se mobilise pour ces partis qui remettent en cause, en partie, le libéralisme économique.

**Le président d'UNIA Vaud affirmait récemment dans les médias que certains patrons avaient changé, qu'ils étaient moins au fait de la réalité suisse du partenariat social, que les négociations**

**étaient plus difficiles... Ce nouveau profil des élites pourrait-il expliquer ce durcissement?**

Les conflits sociaux récents n'ont pas forcément concerné les 110 plus grandes entreprises que nous avons étudiées. On peut cependant supposer que ces nouveaux patrons étrangers sont moins sensibles au partenariat social. Avant, on avait parfois un patron un peu paternaliste mais qui était investi dans l'entreprise. Maintenant, on a de plus en plus des chefs d'entreprise hors sol qui ont moins d'attachement à l'entreprise, n'y ont pas forcément fait leur carrière, et qui hésiteront moins à appliquer des impératifs de rentabilité maximum. ■

Propos recueillis par Juliette Müller

André Mach, Thomas David, Stéphanie Ginalska, Felix Bühlmann, *Les élites économiques suisses au XXe siècle*, Editions Alphil, 2016, 150p.



## Le Jura fait des avances à Moutier

**JURA** • Le Parlement jurassien se prononcera sur le message aux Prévôtois en vue du vote de 2017 sur l'éventuel rattachement de Moutier au canton du Jura.

Le 18 juin prochain, les électeurs de Moutier se prononcera sur leur appartenance cantonale. Ils recevront un message informatif, basé sur des expertises indépendantes et contenant aussi deux pages réservées à chacun des deux cantons intéressés. Berne argumentera évidemment pour le statu quo, le Jura en faveur d'un changement de canton. Pour lui donner plus de poids, le gouvernement jurassien a décidé de soumettre son message au Parlement.

L'exécutif jurassien montre clairement sa volonté d'accueillir la ville de Moutier en lui faisant des offres concrètes, notamment l'installation à Moutier de services administratifs cantonaux importants, comme le Service des contributions (plus de 80 emplois équivalents plein-temps) ou le Service de l'informatique (34 EPT). En tout, cela ferait environ 170 EPT, soit un peu plus que les 160 EPT de l'administration bernoise à Moutier. En outre, le Gouvernement veut garantir l'emploi de tous les fonctionnaires du canton de Berne en poste à Moutier.

Si Moutier choisit le canton du Jura, la ville aura une situation particulière puisque les villages qui l'entourent (probablement presque tous) resteront dans le canton de Berne. D'où quelques inquiétudes, notamment pour l'hôpital et les écoles. Concernant l'hôpital, les deux cantons ont affirmé que son avenir «n'est pas directement lié à la question institutionnelle». Pour les écoles, il ne semble pas non plus qu'il y ait de gros problèmes, les deux cantons collaborant déjà largement dans ce domaine.

**Les Franches-Montagnes perdantes**

Si Porrentruy est très peu touché par le déplacement de services administratifs, il n'en est pas de même pour Delémont et les Franches-Montagnes. A Delémont, qui perdrait une centaine d'EPT, la proximité de Moutier (10 minutes en train ou en voiture) peut faire passer la pilule. Elle peut sembler plus amère pour Les Breuleux. Le village perdrait la Section des personnes morales du Service des contributions (16 EPT). Or, les Franches-Montagnes sont le district

où il y a, même proportionnellement à la population, beaucoup moins d'emplois cantonaux que dans les deux autres. Mais même si on peut prévoir quelques oppositions, on voit mal le parlement et une majorité du peuple refuser ces propositions.

A Moutier, c'est une autre histoire. Lors du vote d'autodétermination du Jura bernois du 24 novembre 2013, la majorité de 55,4 % de oui était en deçà des espérances autonomistes. Pour un succès jurassien l'été prochain, il faudrait cependant que plus de 90 % des gens qui étaient d'accord pour que l'ensemble du Jura bernois rejoigne le canton du Jura, le soient aussi pour que Moutier fasse le pas tout seul. Les offres du canton du Jura et le rapport d'une expertise indépendante commandée par les deux cantons et la commune, concluant notamment que Moutier trouverait des avantages financiers à un changement de canton, suffiront-elles à convaincre les Prévôtois? Réponse le 18 juin 2017. ■

Jean-Pierre Kohler

Pour plus d'infos: [www.jura.ch/moutier](http://www.jura.ch/moutier) et [www.be.ch/moutier](http://www.be.ch/moutier)